



SOCIÉTÉ ROYALE DES OFFICIERS RETRAITÉS

(A. S. B. L.) Sous le Haut Patronage de S. M. le Roi et la Présidence d'Honneur de S. A. R. le Prince Philippe

SROR - NAMUR ASBL

A.S.B.L. N° 0810.558.526. Siège social : Secrétariat du Commandement Militaire de la Province de Namur, Quartier de la Plaine, B-5001 Belgrade.
Siège d'exploitation et adresse de correspondance : Michel LEENAERS, Président SROR-NAMUR-ASBL
Rue Antoine Nélis, 147 à 5001 - Belgrade (Belgique). - Tél : (0032) (0) 81734808- e-mail : leenaersm@hotmail.com



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE **DU 19 FEVRIER 2013**

Présents : J. Asperslagh, H. Baijot, P. Baudot, J. Beaufays, J. Berhin, A. Brismez, C. Chardon, J. Defoor, D. Destrée, M. Dieu, G. Drappier, A. Fairon, M. Flon, C. Grandelet, J. Henrioul, L. Henrot, P. Henrot, J. Herix, T. Lambotte, J. Laurent, M. Leenaers, C. Legat, C. Lheureux, J-M. Lorquet, J. Michel, L. Morel, C. Robin, A. Van Houtte, R. Vigneron, C. Wilmotte.

Représentés : J-P. Asselman, N. Babette, J. Bauchau, F. Bernier, G. Bodart, R. Cambier, J. Colot, R. Daems, C. Gautier, J-C. Ghenne, C. Herten, G. Laloux, J-M. Nicolas, P. Remiche, R. Roggeman, B. Tonon, J. Triquet, J-P. Wanin.

Excusés : M. Mignolet.

L'Assemblée Générale Statutaire de la « Société Royale des Officiers Retraités – Namur ASBL », en abrégé « SROR – Namur ASBL », a eu lieu le 19 février 2013 au Département Génie à Jambes.

Trente et un membres présents et dix-huit procurations portaient à quarante-neuf le nombre de voix disponibles. Ce nombre de voix était suffisant pour soumettre aux votes le projet de modification des statuts.

Le président Michel Leenaers ouvre la séance à 10 heures 45. Après avoir remercié les participants, il demande un instant de recueillement en hommage aux membres, épouses et proches décédés depuis l'assemblée de février 2012. Il informe l'assemblée du récent décès accidentel à Louvain-la-Neuve de Nicolas Robin, petit-fils de Christiane Chauvier, membre adhérente de notre ASBL.

Le procès-verbal de l'AG du 14 février 2012 est approuvé à l'unanimité.

Le nombre de membres ayant participé aux activités proposées en 2012 est très légèrement supérieur à celui de l'exercice précédent (609 contre 602) et s'inscrit parfaitement dans la norme des cinq années écoulées.

Le trésorier Christian Robin expose la situation financière et le bilan 2012. Il apparaît que les finances sont saines. Aucune question n'émane des membres présents.

Damien Deumer, seul contrôleur aux comptes présent (Michel Mignolet étant excusé), fait rapport de leur mission, souligne l'excellent travail réalisé par notre trésorier, le félicite pour la clarté et la justesse des chiffres et rubriques, propose in fine à l'assemblée non seulement d'approuver la comptabilité de l'exercice 2012 mais aussi de donner décharge au CA pour la gestion financière.

Ces constats et propositions sont adoptés à l'unanimité.

Le président rappelle le planning des activités 2013 dont les membres ont déjà eu connaissance préalablement par diverses voies d'information (notes, courrier ordinaire, BI, courrier électronique, site Web). Il fait remarquer que ces activités, en leur nombre et nature, sont conformes aux résultats exprimés par les membres actifs lors du dernier référendum en la matière.

Cette année, en septembre ou octobre, le Conseil d'Administration organisera une consultation relative à d'éventuels aménagements du planning des activités pour les prochaines années.

Les organisateurs du voyage et des excursions font le point sur les activités proposées.

Le président fait savoir que le repas de Corps aura lieu cette année à la "Citadine", restaurant d'application de l'Ecole hôtelière situé dans les locaux de l'ancien hôpital militaire de Namur.

Le trésorier fait ensuite état des prévisions budgétaires pour cette année; il attire l'attention des membres présents sur le fait qu'il faudra faire un choix entre un budget "strict" et un budget "généreux", la différence entre ces versions découlant de l'intervention de la trésorerie pour couvrir partiellement les frais de transport (300 € par excursion et de 800 € pour le voyage).

Les organisateurs de ces activités rétorquent que, si les interventions de la caisse de l'ASBL sont suspendues, le montant de la participation individuelle aux frais sera augmenté afin de garder l'équilibre financier de l'activité. Ils insistent d'autre part sur le fait que c'est un souci constant pour eux, intervention ou non de la trésorerie, de rechercher les meilleurs prix sans porter préjudice à la qualité de l'activité proposée.

Enfin, il est habituel d'engranger assez souvent certains gains non planifiés (gratuité repas/visite, par exemple) afin de compenser certaines dépenses prévues (transport) ou non.

Pour ce qui relève du voyage, fait remarquer Guy Drappier, les 800 € prévus au budget constituent une réserve pour l'organisateur qui y fera appel ... uniquement en cas de besoin. Dès lors, si cette somme est prévue au budget, cela ne signifie pas qu'elle sera dépensée en tout ou partie.

L'assemblée vote l'application du budget "généreux".

L'estimation des avoirs au 31 décembre 2013 laisse présager d'une baisse de nos réserves. Ces dernières furent définies, il y a plusieurs années déjà et fixées dans le ROI sans adaptation majeure jusqu'à ce jour. Le nouveau ROI devrait, en harmonie avec les statuts modifiés, convenir d'un nouveau "plancher" pour les dites réserves.

La situation actuelle n'est pas alarmante ... que l'on se rassure.

Le budget 2013 est adopté à l'unanimité.

Deux "nouveaux" contrôleurs aux comptes, Jules Hérix et Christian Chardon, sont élus à l'unanimité.

La démission du Conseil d'Administration (CA) de Luc Morel est actée par l'assemblée. Deux nouveaux candidats se font connaître pour intégrer le CA, Daniel Destrée et Pierre Henrot, admis à l'unanimité par les membres de l'assemblée.

Les propositions de modification de nos statuts font l'objet de débats assez musclés. Ces modifications sont essentiellement le fruit des manquements, irrégularités et décisions souvent illégales de l'élément décisionnel de l'échelon national.

Il apparaît également, afin d'éviter toute dissension interne au sein de notre ASBL, qu'il serait souhaitable avant de passer au vote d'attendre les résultats de la prochaine Assemblée Générale de l'échelon national et ceux de notre Assemblée Générale Extraordinaire d'avril 2013.

Cette proposition est entérinée à l'unanimité.

Les questions écrites introduites par nos membres avaient comme point commun de traiter de questions relatives aux statuts et au ROI.

Les réponses attendues seront donc fournies plus tard (voir ci-dessus).

A défaut de questions orales, la parole est donnée à Pierre Henrot pour faire part de ses travaux visant l'amélioration de la forme et du contenu de notre site web, à savoir, notamment, l'ajout de nouvelles rubriques comme un livre d'or, des récits d'Anciens et une revue de presse.

Ces propositions font l'unanimité.

Le conseil d'administration suivant est approuvé par l'AG

Président : Michel Leenaers

Vice-président : Guy Drappier

Secrétaire : Christian Legat

Trésorier : Christian Robin

Membres : André Brismez, Pierre Henrot

L'AG 2013 est clôturée à 12 heures.